



Lalbenque, le Jeudi 08 Octobre 2026

Monsieur Jean-Claude SAUVIER,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de LALBENQUE-LIMOGNE

à

Mesdames et Messieurs les
Conseillers communautaires
(liste jointe en annexe)

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à une réunion d'installation du Conseil de la Communauté de Communes du Pays Lalbenque-Limogne qui se tiendra, le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2026 à 14h30
à la Salle de conférence Jean Jacques CHAPOU
38 place de la bascule 46230 LALBENQUE

ORDRE DU JOUR :

- 1 Présentation du projet de SEM de l'abattoir intercommunal de Saint-Céré**
- 2 Bâtiment - Maison de l'Enfance et de la Famille à Lalbenque : Validation du marché de Maîtrise d'œuvre**
- 3 Social : Validation du marché concernant une mission d'appui à l'évaluation de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 et définition des orientations du renouvellement de la CTG 2028-2032**
- 4 Budget :**
 - a. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**
 - b. Budget annexe SPANC : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**
- 5 Urbanisme : Instauration d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) pour la commune de Lugagnac sur les parcelles AK-284, AK-285, AK-286, AK-287, AK-300.**
- 6 Organisation : Convention pré-opérationnelle entre l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, la commune de Crégols et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne**
- 7 Environnement :**
 - a. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) exercice 2025 du SESEL**
 - b. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (RPQS) exercice 2025 du SESEL**
- 8 Suivi des Décisions par délégation.**
- 9 Informations et questions diverses.**

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,
Je vous prie de recevoir, **Mesdames et Messieurs**, l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,

Jean-Claude SAUVIER

PJ : un modèle de pouvoir,

PS : si vous ne pouvez pas assister à la réunion, merci de bien vouloir en informer le secrétariat et le cas échéant, le suppléant de votre commune.